



Les bornes fontaines bleues assurent une présence discrète dans les rues de Montréal depuis les années 70.

## LES BORNES FONTAINES DE LA STM

Elles sont discrètes, mais nombreuses : plus de 530 à Montréal. On en vient parfois à oublier leur existence, même si elles font partie du paysage urbain depuis près de 40 ans ! Ce sont les bornes fontaines bleues de la STM, et chacune d'elle est reliée à des équipements de sécurité incendie du métro.

### Pour un meilleur débit

Les bornes bleues sont en fait des « collecteurs incendie ». Dans le cas où surviendrait un incendie, ils permettraient d'augmenter le débit en eau nécessaire pour procéder à l'extinction du sinistre.

Les installations du métro sont équipées de 1050 points d'eau à partir desquels les services de sécurité incendie de Montréal, Laval et Longueuil peuvent tirer de l'eau en cas de feu. Chaque borne fontaine bleue permet d'alimenter deux de ces points d'eau.

### De la rouge à la bleue

Pour ce faire, les bornes bleues doivent

être raccordées en surface à un camion de pompier, puis à une borne fontaine traditionnelle rouge. Les services de sécurité incendie peuvent ensuite actionner les pompes du camion pour acheminer l'eau de la borne rouge à la borne bleue, puis sous terre.

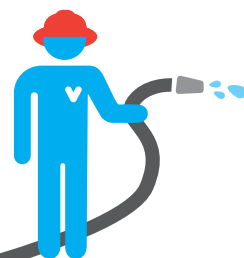
Heureusement, le réseau de métro de la STM est sécuritaire et les bornes bleues n'ont pratiquement jamais été utilisées depuis leur instauration, au milieu des années 1970 !

## SAVIEZ-VOUS QUE

Sur l'île de Montréal, il est permis de stationner un véhicule automobile devant une borne fontaine bleue de la STM, sans risquer de recevoir une contravention.

## UNE ÉCOLE SUR MESURE

Le Centre de formation souterrain en prévention des incendies reproduit fidèlement un tunnel de métro. Il fait d'ailleurs l'envie de plusieurs sociétés de transport à travers le monde !



## LES BUS EN TRANSIT

Les plus observateurs auront remarqué que certains bus arborent parfois l'expression « en transit » au cours d'un déplacement.

Vide de clients, le véhicule en question est alors en déplacement pour aller se positionner à la tête d'une ligne de bus. Il est aussi possible qu'il soit en train de regagner son garage après avoir assuré du service. L'expression « en transit » exprime bien le statut du bus en déplacement. Il remplace le « hors service » qui était utilisé antérieurement et que vous verrez dorénavant plus rarement.

Il faut savoir que les chauffeurs d'autobus ont parfois à se déplacer d'une ligne



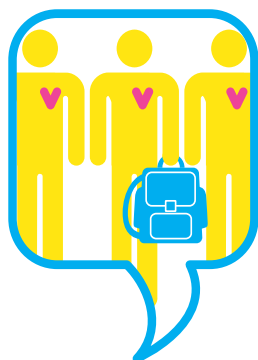
à l'autre. Or, ces lignes ne sont pas nécessairement contiguës. Aussi, le temps que le chauffeur mène son véhicule d'une ligne à l'autre, (on appelle cet in-

tervalle un « hautle pied »), il s'identifiera comme « en transit » jusqu'à ce qu'il intègre l'horaire de la ligne où il poursuivra son service.

## DES BUS PLUS ÉCOLOS



Plus de bus hybrides sur le réseau contribueront à la réduction des émissions de GES sur le territoire montréalais.



# TENIR SON SAC À DOS ON AIME ÇA!

